

## COMMUNIQUÉ DU 31 AOÛT 2020

En date du 25 août 2020, l'ANELD a tenu deux Assemblées générales extraordinaires ainsi que son Assemblée Générale Ordinaire annuelle, qui, dûes aux circonstances sanitaires exceptionnelles, se sont tenues pour la première fois en version digitale. Les membres ont accepté les modifications statutaires proposées lors des AGE et qui peuvent être retrouvées sur le site internet <a href="www.ANELD.lu">www.ANELD.lu</a>. Par ces modifications, l'ANELD adapte son système de gouvernance au système de la Conférence du Jeune Barreau et du Barreau de Luxembourg, en introduisant le « Président sortant » dans ses statuts. Cette disposition permet de mieux encadrer la transition entre deux comités, ainsi qu'au nouveau Président de recourir à l'expérience du Président sortant. En conformité avec la loi du 21 avril 1928 sur les ASBL (...), les modifications doivent encore être homologuées par un tribunal civil.

Lors de l'AGO, le comité sortant, présidé par Jean Wivenes a ensuite été déchargé de ses fonctions. Les membres présents à l'assemblée générale ont par la suite élu le nouveau comité pour l'année 2020-2021. Liz Braz, ancienne Vice-Présidente, a été élue Présidente, assistée de Helder Gachineiro en qualité de Vice-Président. En tant que Président sortant, Jean Wivenes reste un administrateur du nouveau comité. Ont également été élus au comité : Max Kreutz (Secrétaire), Pauline Attallas (Secrétaire adjoint), Max Bintener (Trésorier) et Yohan Bizard (Trésorier adjoint) ainsi que les membres du comité : Leo Diswiscour, Sarah Domingues, Arnaud Georges, Miguel Ghzal, Daniela Gonçalves, Christophe Hennico, Tim Reding et Nicola Schreiner.

Le nouveau comité souhaite remercier Jean Wivenes pour son engagement exemplaire, grâce auquel l'association a pu grandir tout en terme de membres que de partenaires. Liz Braz se rejouit également de l'intérêt qu'ont démontré les membres pour l'élection du nouveau comité. Le nombre de candidats a mêné l'association à devoir procéder à la constitution de son nouveau comité par des élections en ligne pour la première fois depuis des années. Cet intérêt peut certainement être lié à la forte présence de l'ANELD sur les réseaux sociaux lors de ces derniers mois.

Actuellement, l'ANELD compte environ 900 membres et reste l'une des plus importantes associations d'étudiants du Luxembourg. Ce chiffre démontre que le soutien apporté par l'ANELD aux étudiants en droit est très important et, par conséquent, les activités et évènements organisés par l'ANELD gagnent de plus en plus en popularité. Néanmoins, sa mission serait inconcevable sans le précieux soutien de ses partenaires. Ainsi, l'ANELD tient à remercier ceux-ci chaleureusement pour leur collaboration.

Dans son rôle d'organe de rapprochement entre le milieu estudiantin et le milieu professionnel, l'ANELD a organisé, durant l'année universitaire 2019-2020, de multiples événements à travers l'Europe et a co-organisé en partenariat avec l'Association Nationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales (ANESEC), la 36ème édition de la Rencontre Entreprises – Étudiants à la Chambre de Commerce.

Parallèlement à l'organisation de ses événements traditionnels, le nouveau comité de l'association est déterminé à trouver une solution pour une problématique de plus en plus pertinente, qui a malheureusement été reléguée au second plan lors de la crise sanitaire. L'ANELD a constaté depuis quelques années le nombre régressant d'étudiants luxembourgeois en Droit au sein des universités européennes. Les nombreuses réformes règlementant l'accès aux universités, notamment en France, limitent de plus en plus les étudiants luxembourgeois à accéder aux établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. L'ANELD tient à chercher le dialogue avec les acteurs de la politique nationale, afin de les sensibiliser et de trouver des solutions. Il lui est également important de renforcer notre présence auprès des lycéens en terminale, afin de pouvoir répondre aux nombreuses questions qui peuvent surgir lors des inscriptions et pour pouvoir guider les futurs étudiants dans leur prochaine étape.

